

Programme d'adoption sectorielle de technologies industrielles critiques

Aborder la question de la sécurité dans l'exploitation minière au moyen des technologies critiques

Date de lancement du défi	29 mai 2024
Déclaration d'intérêt (DI) Date limite de la DI	28 juin 2024
Date limite du dépôt des candidatures	12 juillet 2024
Énoncé des défis	<p>Grâce à l'abondance de ses ressources, le secteur de l'exploitation minière de l'Ontario est bien placé pour croître avec l'augmentation de la demande mondiale en minerais. Compte tenu des risques inhérents à l'exploitation minière en raison des conditions environnementales et opérationnelles, la sécurité est une préoccupation majeure des sociétés minières dans le cadre de l'exploitation de ces ressources. Les solutions technologiques se révèlent efficaces pour relever divers défis en matière de sécurité dans l'industrie de l'exploitation minière.</p> <p>Afin de stimuler de nouvelles avancées, l'Initiative sur les technologies industrielles critiques lance un appel à des solutions innovantes qui contribuent à assurer des conditions d'exploitation sûres dans le secteur minier. Ces solutions devraient intégrer des technologies critiques pour faire face aux situations dangereuses éventuelles lors du lancement de l'exploitation, de l'extraction et du traitement du minerai. Parmi les exemples de solutions potentielles, mentionnons des technologies comme les téléopérations compatibles avec la 5G, les dispositifs d'Internet des objets et l'IA pour la surveillance de la qualité de l'air, ainsi que la robotique ou les drones à utiliser dans les zones peu sûres.</p> <p>Les entreprises établies en Ontario sont encouragées à soumettre leurs solutions innovantes susceptibles de présenter une approche transformatrice des défis liés à la sécurité dans le secteur de l'exploitation minière. Les entreprises doivent être prêtes à faire la démonstration de leurs solutions pour montrer leur adoption dans l'industrie minière.</p>
Calendrier	La durée maximale du projet est d'un an

<p>Financement offert</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à 1 000 000 \$ • Le financement doit être complété à hauteur de 2:1 par les entreprises candidates, en espèces ou en quasi-espèces. Des contributions de contrepartie peuvent également être versées par des partenaires industriels. • L'équivalent en espèces peut comprendre, sans s'y limiter, les salaires et autres dépenses de fonctionnement qui seront affectés au projet.
<p>Détails du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les projets doivent comprendre l'intégration, la mise au point, l'adoption et/ou l'accélération de technologies critiques — 5G, IA, chaîne de blocs, cybersécurité, robotique, technologie quantique. • Les projets proposés peuvent être des améliorations de produits ou de services existants ou de nouveaux produits ou services. • Les solutions élaborées dans le cadre du défi doivent avoir un effet significatif sur la sécurité dans le secteur de l'exploitation minière et être adoptées par de multiples intervenants dans l'ensemble de la province. • Le demandeur principal <u>doit être</u> une PME établie en Ontario et satisfaire aux exigences énoncées dans les lignes directrices du Programme d'adoption sectorielle. • Les demandeurs sont encouragés à former un consortium de partenaires qui travailleront en collaboration pour mettre au point et faire la démonstration d'une solution qui sera largement adoptée et aura une incidence sur le secteur minier de l'Ontario. • Les entreprises candidates doivent identifier au moins un partenaire principal qui s'engagera à participer au projet en tant que partenaire stratégique, client, etc. Les partenaires principaux ne doivent pas nécessairement être établis en Ontario. • Au moins un partenaire doit exercer une attraction sur le marché pour contribuer à valider la volonté du secteur d'adopter la solution démontrée.

Résultats du projet et avantages de la participation

- Intégrer avec succès une ou plusieurs technologies critiques, notamment la 5G, l'IA, la chaîne de blocs, la cybersécurité, la robotique et la technologie quantique, dans des solutions soutenant une sécurité accrue dans la chaîne d'approvisionnement du secteur minier.
- Créer et démontrer une ou des solutions évolutives pouvant être facilement reproduites et déployées par de multiples intervenants — favorisant ainsi une adoption et un rayonnement à grande échelle.
- Faites la démonstration de ces solutions avec un partenaire pour montrer qu'elles sont acceptées par l'industrie et qu'elles peuvent être adoptées à grande échelle.
- Au moyen de la formation d'un consortium, favoriser les partenariats de collaboration entre les PME ontariennes et les partenaires industriels, en tirant parti de la diversité des compétences et des ressources pour stimuler l'innovation et atteindre des objectifs communs.
- Générer une création d'emplois et une croissance économique importantes pour les entreprises candidates et les secteurs connexes, en soutenant les objectifs de développement économique plus larges de l'Ontario.
- Créer des possibilités d'expansion du marché et de croissance des entreprises en introduisant des solutions innovantes qui répondent à l'évolution de la demande du marché et aux besoins des clients, tant en Ontario qu'à l'étranger.